

N/REF : 13/10/2025 16H15 C:000003 I:02603
V/REF : AC/C30227
V/Email reçu le Lundi 13/10/2025 a 16H15

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. LOV
IMMEUBLE : LES LOGIS VERG -LOV
2, RUE DE BREHAT
.
35340 LA BOUEXIERE

Rennes, le 17 Octobre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : ALLEE 2 BREHAT - BODNAR RAJMUND 07 67 99 41 27
LOGEMENT N° 108593, PORTE N°202, 2° ÉTAGE
MOTIF : FUIITE SUR BALLON D'EAU CHAUDE
CONTROLE GROUPE DE SÉCURITÉ
REPLACEMENT BALLON D'EAU CHAUDE SI NÉCESSAIRE

Donneur d'ordre : Mme S FARUEL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur cumulus.

INTERVENTION DU 16/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DU BALLON D'EAU CHAUDE
CONSTAT : SIPHONETTE CASSÉE ET GOUTTES A GOUTTES AU NIVEAU DU GROUPE
DE SÉCURITÉ PROVENANT DU MAUVAIS RÉGLAGE DE LA TEMPERATURE (TROP ÉLEVÉE)
COUPURE D'EAU
REPLACEMENT SIPHONNETTE
RÉGLAGE TEMPERATURE
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 16/10/25 a 11H18 Mme S FARUEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie et
d'électricité (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents
diametres, perceuse, tronçonneuse, métrix, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail, conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL164-Réglage température EC	1	30,00	30,00
1,00	PBL105-FP.Siphon plast.appareils sanit.	1	56,00	56,00
TOTAL H.T.				86,00
T.V.A. a 10,00%				8,60
TOTAL T.T.C.En EURO				94,60

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.